

RCS : LORIENT
Code greffe : 5601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 00143
Numéro SIREN : 494 326 994
Nom ou dénomination : A LOCA SCOOT

Ce dépôt a été enregistré le 28/12/2021 sous le numéro de dépôt A2021/007318

Yves BRETAGNE

Commissariat aux Comptes

A LOCA SCOOT

Société à responsabilité limitée au capital de 80 000 euros

Siège social : Route de Bangor - 56360 LE PALAIS

A LOCA SCOOT

SARL au capital de 80 000€

**Siège social : Route de Bangor
56360 LE PALAIS**

**Rapport du Commissaire à la
Transformation de la SARL en SAS**

*Commissaire aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale de RENNES
Membre d'une Association Agréée, acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèque*

Adresse professionnelle : 3 La Potine 35320 PANCE

Portable : 06 23 10 18 07

N° SIRET : 444 681 506 00010

En exécution de la mission de Commissariat à la Transformation qui m'a été confiée le 27 Décembre 2021 par décision de l'associé unique de la Société A LOCA SCOOT ci-dessous :

-Monsieur Yann GUEN,
Né le 28 octobre 1973.
Demeurant Route de Bangor - 56360 LE PALAIS,
Propriétaire de la totalité des 8 000 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la Société A LOCA SCOOT,

Je vous présente mon rapport sur la situation de la société A LOCA SCOOT que l'associé unique ci-dessus souhaite transformer en SAS (Société par actions simplifiée)

1. Exposé sur l'opération projetée

Présentation de la société transformée en SAS

-La société « A LOCA SCOOT » est une Société à Responsabilité Limitée à associé unique.

Son capital de 80 000€ est divisé en 8 000 parts sociales de 10 euros entièrement détenues par Monsieur Yann GUEN.

Elle est immatriculée au RCS de LORIENT sous le numéro 494 326 994 depuis le 19/02/2007 avec le code NAF 7729Z : Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques.

Son siège social est situé : Route de Bangor 56360 LE PALAIS

A la suite de sa transformation en SAS :

-La SAS restera dénommée : «A LOCA SCOOT »

-Le siège de la société sera désormais situé : 5, quai Bonnelle -LE PALAIS (Morbihan)

-Le capital de la SAS restera fixé à la somme de 80 000€. Il sera désormais divisé en 8 000 actions de 10€ chacune, entièrement souscrites et libérées, à raison d'1 action pour 1 part sociale.

-La Société aura pour objet :

- La location de cycles, deux roues à moteurs, quads, réparation dépannage et ventes de pièces détachées de deux roues, reproduction de clés, plaques d'immatriculation de véhicules,

- Souvenirs, bimmeloterie, cadeaux, photographies instantanées, boissons fraîches, et toutes activités accessoires se rapportant à cet objet,

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

-La durée de la Société restera fixée à 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

2. Appréciation de la valeur des biens composant l'Actif et le Passif Social

Afin d'établir ce rapport, je me suis fait communiquer les derniers bilans comptables de la Société A LOCA SCOOT, dont celui arrêté au 31/10/2021, date de clôture des comptes, et les pièces que j'ai jugées utiles à l'accomplissement de ma mission.

Les documents comptables ont été établis par le cabinet d'Expertise Comptable GEIREC LORIENT, 18 rue de Kerhoas- 56260 LARMOR PLAGES.

J'ai effectué mes travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicables à cette mission

Ces normes requièrent d'une part, en application de l'article L224-3 du code de commerce, la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation et à analyser les avantages particuliers.

Par ailleurs en application de l'article L 223-43, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier s'il n'existe pas des faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation

Le détail des comptes inscrits à l'Actif et au Passif de la société A LOCA SCOOT à la date du 31/10/2021 se présente ainsi :

ACTIF

Immobilisations corporelles	187 379€
Amortissement des immobilisations corporelles	-151 015€
Immobilisations financières	31€
Autres créances	15 988€
Disponibilités	219 393€
Charges constatées d'avance	6 824€
TOTAL :	278 600€

PASSIF

Capital	80 000€
Réserves et résultat au 31/10/2021	129 510€
Emprunts bancaires	24 587€
Compte associé	1 066€
Dettes fournisseurs	15 659€
Dettes fiscales et sociales	27 778€
TOTAL :	278 600€

3. Conclusion

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres s'élève à la somme de 209 510€ au 31/10/2021.

En conséquence, le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social (80 000€)

Les avantages particuliers n'appellent pas d'observation de ma part.

Concernant la mission prévue à l'article L224-3 du Code de commerce, je n'ai pas d'observations à formuler sur la valeur des biens composant l'Actif social.

En ce qui concerne la mission prévue à l'article L223-43, je n'ai relevé aucun fait de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

La situation financière est équilibrée et n'appelle pas d'observation de ma part.

Fait à PANCE, le 27/12/2021

Yves BRETAGNE

Commissaire aux Comptes

